

POINTE OU VESTIGE DE JAVELOT

EN BOIS DE CHÊNE ¹

La matière de prédilection employée par les peuples préhistoriques, pour la confection de leurs armes, outils et instruments quelconques, fut assurément le *silex*. Cette préférence s'explique d'ailleurs par les qualités spéciales de cette matière, son extrême abondance à la surface ou à l'intérieur du sol, dans la plupart des contrées de l'univers, ainsi que par la grande facilité qu'elle présente à l'éclatement, par simple percussion. On sait en effet — et les faussaires de Saint-Acheul, de Bresles ², etc., etc., en ont fait ou en font trop souvent l'expérience aux dépens des collectionneurs — avec quelle docilité le rognon ou la tablette de silex, n'ayant pas jeté leur eau de carrière, se prêtent aux formes variées et parfois capricieuses que leur donne un ouvrier doué d'une certaine habileté.

Le silex toutefois, malgré ses qualités incontestables, n'a pas été exclusivement utilisé. Aux derniers temps néoli-

1. L'ébauche de ce travail a été communiquée à la Société historique dès le 17 avril 1890 — *Procès-verbaux, rapports, etc.*, années 1888-1891, pag. 99-100 et 132 — et le travail lui-même, lu au Congrès de Tours dans la séance du 24 août 1910, est inséré en très grande partie dans les *Comptes Rendus* du VI^e Congrès préhistorique de France, pag. 480 et suivantes.

2. R. DE MARICOURT, *Les silex de Beauvais et les contrefacteurs*, Senlis, 1884. — P. EUDEL, *Le Truquage*, Paris, s.-d., p. 19-27. — L. THIOT, *Les silex faux de Beauvais*, Le Mans, 1910.

Aux nombreux foyers ou centres de truquage énumérés par notre excellent collègue et ami, M. Thiot, nous pouvons ajouter une autre localité classique, celle de Thennes (Somme), où E. d'Acy a rencontré de si remarquables spécimens de l'industrie paléolithique.

Sur trois haches ou *hachettes* recueillies très récemment (9 juillet 1910) chez un ouvrier et provenant, paraît-il, d'une des grévières en

thiques surtout, sinon pendant l'âge même du bronze, une foule d'autres roches, se rapprochant plus ou moins des *quartzites*, furent également mises en œuvre, ainsi que les cornes ou bois des cervidés. Enfin, probablement à toutes les époques, certains végétaux ligneux, à fibres droites et résistantes, fournirent un assez large contingent à l'industrie de nos ancêtres.

Les diverses phases de cette industrie sont actuellement connues et la chronologie approximative en a pu être même établie, sauf pour les instruments en bois proprement dit, dont les vestiges sont en général demeurés très rares et assez indéterminés. Aussi, avions-nous estimé, il y a longtemps déjà¹, que la rencontre, aux environs de Compiègne, d'une pointe ou tête de javelot en bois de chêne pouvait être considérée comme une bonne fortune archéologique, et pensons-nous aujourd'hui faire encore œuvre utile, en insistant particulièrement sur ce fait intéressant.

exploitation, deux en effet sont manifestement fausses et ne datent sans doute que de très peu de temps.

La falsification se trahit d'ailleurs :

1° Par l'absence de cette patine ou *lustre* caractéristique, dont est entièrement recouverte la troisième pièce, considérée comme véritablement authentique et ancienne ;

2° Par leurs formes, absolument incompatibles avec le milieu où l'ouvrier prétend avoir trouvé les deux objets ;

3° Par le travail de la taille, dans lequel on est loin d'observer la régularité habituelle dans l'éclatement et qui présente beaucoup d'*étoilures* résultant de coups portés *normalement* et non *obliquement* aux arêtes ;

Et 4°, pour la plus grande pièce, par la déféctuosité même de la matière première. Le silex utilisé consiste en une plaquette non homogène, ayant conservé de notables parties de *cortex*, et dont le milieu est coupé d'une faille susceptible de lui ôter toute résistance sérieuse à l'usage.

(Note ajoutée pour l'impression).

1. Voir le premier alinéa de la note 1, page 295.

Il nous a suffi de reprendre notre étude sommaire de 1890 et de la compléter, pour en faire le travail actuel ou définitif.

thiques surtout, sinon pendant l'âge même du bronze, une foule d'autres roches, se rapprochant plus ou moins des *quartzites*, furent également mises en œuvre, ainsi que les cornes ou bois des cervidés. Enfin, probablement à toutes les époques, certains végétaux ligneux, à fibres droites et résistantes, fournirent un assez large contingent à l'industrie de nos ancêtres.

Les diverses phases de cette industrie sont actuellement connues et la chronologie approximative en a pu être même établie, sauf pour les instruments en bois proprement dit, dont les vestiges sont en général demeurés très rares et assez indéterminés. Aussi, avions-nous estimé, il y a longtemps déjà¹, que la rencontre, aux environs de Compiègne, d'une pointe ou tête de javelot en bois de chêne pouvait être considérée comme une bonne fortune archéologique, et pensons-nous aujourd'hui faire encore œuvre utile, en insistant particulièrement sur ce fait intéressant.

exploitation, deux en effet sont manifestement fausses et ne datent sans doute que de très peu de temps.

La falsification se trahit d'ailleurs :

1° Par l'absence de cette patine ou *lustre* caractéristique, dont est entièrement recouverte la troisième pièce, considérée comme véritablement authentique et ancienne ;

2° Par leurs formes, absolument incompatibles avec le milieu où l'ouvrier prétend avoir trouvé les deux objets ;

3° Par le travail de la taille, dans lequel on est loin d'observer la régularité habituelle dans l'éclatement et qui présente beaucoup d'*étoilures* résultant de coups portés *normalement* et non *obliquement* aux arêtes ;

Et 4° pour la plus grande pièce, par la déféctuosité même de la matière première. Le silex utilisé consiste en une plaquette non homogène, ayant conservé de notables parties de *cortex*, et dont le milieu est coupé d'une faille susceptible de lui ôter toute résistance sérieuse à l'usage.

(Note ajoutée pour l'impression).

1. Voir le premier alinéa de la note 1, page 295.

Il nous a suffi de reprendre notre étude sommaire de 1890 et de la compléter, pour en faire le travail actuel ou définitif.

Cette pointe, *Fig. 1*, pouvait être rangée dans le type dit « à pédoncule », avec épaulements légèrement retroussés. Ce pédoncule, toutefois, n'était pas aminci ou retaillé vers sa base, comme dans les pointes en silex, mais massif et déchiqueté à sa partie inférieure, par suite d'une cassure ancienne et probablement accidentelle. Il mesurait encore, au moment de sa découverte, une longueur moyenne de 0^m018, sur une largeur de 0^m013 et une épaisseur égale à celle maxima de la pièce, soit de 0^m014 environ, semblant constituer ainsi une faible portion et comme l'amorce de la *tige* ou *hampe* qui servait au maniement de l'arme.

Les épaulements n'étaient également ni disposés, ni retouchés pour former *barbelures* ; mais, coupés à angles obtus, ils épousaient dans toute leur étendue les épaisseurs correspondantes de la pièce.

Cette dernière avait exactement 0^m125 de longueur totale, 0^m057 dans sa plus grande largeur et, ainsi que nous l'avons déjà dit, environ 0^m014 d'épaisseur au talon. Sa face supérieure était bombée, décroissante sur les deux tiers de sa longueur, vers son extrémité supérieure ou pointe, et la face du dessous, au contraire, absolument plate. Ses arêtes latérales avaient conservé une assez grande régularité, mais la pointe se trouvait légèrement émoussée.

La face inférieure avait donc été obtenue par simple éclatement, tandis que la supérieure, autant que permettait d'en juger l'état de conservation, paraissait avoir été façonnée à l'aide d'une tranche *mousse*, comme l'arête d'un silex, et non par une lame métallique, qui aurait certainement produit des sections plus nettes et beaucoup plus régulières.

Enfin, quant à la nature du bois, elle était des plus faciles à déterminer, car les plaques *nacrées* ou chatoyantes, interposées entre les fibres ligneuses et incomplètement détruites par le temps, accusaient très nettement l'essence du chêne.

Cette pointe provenait de dragages effectués dans l'Oise canalisée, en mars 1890, un peu au-dessous de la profon-

deur habituelle, pour obtenir des graviers propres à l'entretien des chaussées de halage. Elle pouvait donc se trouver à environ 0^m30 ou 0^m40 en contre-bas de la couche de grève fine formant le lit actuel, et le hasard seul nous fournit l'occasion de la recueillir, presque immédiatement après son extraction, sur la rive gauche de la rivière, en face de l'ancien¹ confluent de l'Aisne.

Elle nous parut d'ailleurs d'autant plus intéressante, d'autant plus précieuse, qu'elle constituait, pour nous du moins, un objet absolument inédit et que, malgré notre assez vieille expérience, nous eussions hésité à la considérer comme arme ou fragment d'arme, si nous n'avions déjà possédé sa véritable réplique en silex, mais de taille un peu moindre.

Les armes ou autres instruments en bois sont très rares en général, encore bien que les savants soient unanimes à reconnaître que cette substance ait été employée dès les temps les plus reculés.

Les premières querelles se vidèrent en effet avec « les mains, les ongles et les dents »² — et probablement les pieds — ; mais il ne paraît pas douteux que les hommes, bientôt après, s'armant de pierres pour rendre leurs coups plus meurtriers, durent recourir en même temps aux simples bâtons, puis aux bâtons taillés en pointe, pour atteindre leurs adversaires à plus de distance ou parer leurs coups de plus loin. De là, naquirent évidemment l'épieu, la lance et le javélot — ces derniers n'étant en définitive qu'un épieu à pointe plus ou moins élargie — ; et si ces armes primitives ou leurs débris ne se retrouvent pas aux premiers stades préhistoriques, cela tient, comme le fait observer une voix des plus autorisées, à ce que « le

1. Le confluent de l'Aisne a été reporté à trois ou quatre cents mètres en aval, par la rectification de l'Oise qui, à sa rencontre avec son affluent, présentait autrefois une courbe et une contre-courbe des plus dangereuses pour la navigation.

2. LUCRÈCE, *De natura rerum*, L. V., v. 1280 et suivants.

bois se détruit très facilement et s'est rarement trouvé dans d'assez bonnes conditions pour parvenir jusqu'à nous¹ ».

C'est donc aux derniers temps néolithiques que se rapportent exclusivement les armes en bois rencontrées jusqu'alors, et parmi lesquelles on a surtout signalé des arcs ou débris d'arcs, des massues ou casse-tête, etc. G. de Mortillet, dans son *Musée préhistorique*, cite et figure cependant « un poignard en bois d'if » et « une hache polie, équarrie sur les côtés, de même essence ou de sapin » recueillis dans la classique station de Robenhau-sen² ; mais nulle part, à notre connaissance, il n'aurait été trouvé de tête ou pointe de lance, javelot ou flèche, avant celle du confluent de l'Aisne.

De cette absence, devait-on penser que ces derniers types, des plus communs aux basses époques préhistoriques, n'eussent pas existé en telle matière, c'est-à-dire en bois ?

Cette hypothèse eût été, certes, en complète contradiction avec les relations des explorateurs qui nous montrent, chez les sauvages de l'intérieur de l'Afrique, de l'Amérique, ou encore des côtes océaniques, l'association de lances, javelots et flèches *en bois* avec ces haches, casse-tête ou autres instruments en silex, porphyre, jade, etc., qui, dans des circonstances analogues, ont été si longtemps utilisés par nos aïeux.

Il paraît donc, au contraire, absolument rationnel de conclure à l'existence de ces mêmes objets en bois chez nos propres ancêtres, et d'attribuer, toujours avec G. de Mortillet, la rareté de leurs vestiges à ce que « le bois « conservé est généralement très mou et d'un aspect peu « attrayant, de sorte que bien des chercheurs ne s'en occupent pas et le laissent se détruire³ ».

1. G. DE MORTILLET, *Le préhistorique*, 1^{re} édition, p. 556.

2. Pl. XL, fig. 343 et Pl. XLIX, fig. 458.

3. G. DE MORTILLET, *Le préhistorique*, 1^{re} édition, p. 558.

Les causes de destruction, pour les objets en bois, sont effectivement trop nombreuses et trop réelles. Nous ne nous attarderons pas à les énumérer ici ; mais, bien des fois, nous avons personnellement déploré ne pouvoir rencontrer dans les terres extraites de tranchées profondes, dans les produits des dragages importants, que des masses ou débris de bois informes, spongieux, que le moindre toucher réduisait en pâte, au moment de leur extraction, ou en poussière, quelques jours après.

Notre pointe ou tête de javelot présentait d'ailleurs ces graves défauts, mais à un degré moindre, grâce à la pureté relative du gravier dans lequel elle avait séjourné. Cependant, lorsqu'elle s'offrit à nos regards, sa masse était peu consistante, imprégnée d'une humidité considérable, et nous désespérions réellement de la conserver longtemps.

Notre étonnement fut même assez grand lorsque, plusieurs semaines après, en examinant cette pièce, dont nous avions eu soin de faire un croquis dès notre retour et avant de l'immerger dans une cuvette aux trois quarts remplie d'eau de rivière, nous remarquâmes qu'elle avait repris plus de consistance, en exsudant une matière gluante, visqueuse, dont elle était entièrement imprégnée au moment de sa trouvaille.

Nous profitâmes de cette heureuse circonstance pour en compléter le dessin et remplacer eau de rivière et cuvette par un bocal bouchant hermétiquement et contenant de l'eau distillée, ce qui nous permit de conserver notre pointe jusqu'en 1894. Mais à cette époque, une douloureuse opération nous ayant éloigné pendant plus de six mois de la pièce où était déposé ce bocal, nous fûmes désagréablement surpris de le trouver fêlé et vidé, sous l'action de la gelée sans doute, et la pointe en bois tellement exfoliée, tellement déformée ou recroquevillée en tous sens, qu'il nous parut dès lors inutile d'essayer de la conserver davantage !

Telle était donc, en elle-même, cette intéressante pointe de javelot ; telles furent les circonstances de sa trouvaille

inattendue et de sa conservation relative pendant plusieurs années. Il nous reste maintenant à examiner à quelle époque on peut la faire remonter, et de quelle utilité elle devait bien être à son possesseur primitif.

Or, la nature et la situation stratigraphique de la couche des graviers non remaniés dont provenait certainement cette pièce intéressante ; la rencontre, sur le même point et dans les mêmes conditions, d'une tête de lance en bronze, à douille brisée inférieurement et petits œillets latéraux ; en face, dans la récente dérivation de l'Oise, ou un peu plus bas vers Compiègne, de plusieurs instruments en corne de cerf, taillés en simple biseau d'un bout et perforés pour emmanchement près de l'autre extrémité¹, etc., permettent de rapporter, sans hésitation, notre pointe de javelot aux derniers temps néolithiques, sinon à l'époque du bronze.

Il en est de même d'ailleurs pour la pointe de javelot en silex, provenant des tourbières de la Somme, et que nous avons cru devoir reproduire ici par la gravure, *Fig. 2*, en raison de sa très grande analogie avec celle en bois du confluent de l'Aisne. Enfin, nous rappellerons également une autre pièce semblable trouvée en Algérie, dans le lit de l'Oued-Seldjà, par M. F.-F. Moreau², et qui, bien que considérée comme *moustérienne* — sous forme dubitative il est vrai — par son inventeur, est évidemment *robenhausienne* par son *facies*, ses encoches à la base et ses rudiments d'ailerons nettement accusés.

Bref, la pointe de javelot du confluent de l'Aisne appartient donc à la même époque que les armes et instruments en bois rencontrés : en France, dans les graviers supérieurs ou dans les parties inférieures des tourbières ; en Suisse, dans les nombreuses stations lacustres ou palustres, notamment dans celle de Robenhausen, etc., etc. Aucun doute ne saurait subsister à cet égard, et il nous paraît absolument inutile d'insister sur ce point.

1. L. PLESSIER, *Perforation du silex*, etc., p. 24-23 du tirage à part.

2. *Notice sur les silex taillés recueillis en Tunisie*. Paris, 1888, pages 14-15 et pl. I. *Fig. 3*.

Quant à l'utilité de cette pointe et à son usage probable, ils paraissent également des plus faciles à démontrer.

En effet, il est parfaitement admissible, sinon logique, que nos ancêtres, comme les peuplades modernes dont il a été question plus haut, aient employé eux aussi, concurremment avec le silex et le bronze, des armes similaires en bois. Ces dernières, à la vérité, n'offraient pas les mêmes avantages que celles en silex ou autres matières très résistantes ; mais, connaissant le feu, — puisqu'on retrouve leurs innombrables foyers — ils pouvaient les durcir à la flamme, ou même arriver par une dessiccation lente et progressive à leur donner, avec plus de rigidité, une force de pénétration plus considérable, remédiant ainsi à leurs principaux inconvénients naturels.

L'emploi du bois devait présenter d'ailleurs de sérieux avantages dans la fabrication elle-même. Un grand nombre de dards ou javelots pouvaient être obtenus rapidement, par la simple refente d'un même morceau suivant le fil du bois, et il ne restait alors qu'à achever ou perfectionner ces armes, ce à quoi l'outillage contemporain en silex ou en bronze, comprenant lames, grattoirs, scies, etc., suffisait amplement.

De plus, hampe ou tige et pointe faisaient très probablement corps ensemble, comme paraît l'indiquer notre curieux spécimen, et nos aïeux évitaient ainsi *l'entage* des pointes sur des tiges indépendantes ou distinctes, opération toujours délicate, souvent aléatoire et susceptible de compromettre la solidité de l'arme elle-même. Enfin, l'extrême abondance de la matière première, jointe à cette facilité de fabrication, leur permettait de s'approvisionner largement de traits ou javelots dont ils devaient faire si grand usage, ne fût-ce que dans la poursuite ou la capture du gibier et des animaux servant à leurs différents besoins.

A notre avis donc, les armes en bois naturel ou durci au feu devaient servir aux nécessités courantes et multiples de nos aïeux, tandis que celles en silex ou en bronze, dont

la fabrication demandait infiniment plus de temps, de peines et de soins, étaient sans doute réservées pour la guerre ou des circonstances particulières.

Aussi, estimons-nous à notre tour que ces sortes d'armes ont dû être fort communes aux époques en question, et que si les vestiges en sont relativement si rares, cela tient évidemment aux difficultés de leur conservation en des milieux ou dans des conditions généralement défavorables. C'est pourquoi, en attirant de nouveau l'attention sur leur existence, en même temps que sur certaines conditions de leur gisement, nous ne doutons pas que d'autres découvertes viennent prochainement corroborer la nôtre, et confirmer la plupart de nos conjectures.

L. PLESSIER.
